

Société éditrice PUBLIAFRIC.
DIRECTION-REDACTION
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Téléc AFREDI 641 916 F
Directeur de publication :
Jean PETER
Rédacteur en chef :
Christophe NAIGEON.
Secrétaire général de la rédaction :
maquettes :
Guy DARBON, Christian GEORGE

PUBLICITE
Pierre MOUGENOT
11, rue de Téhéran - Paris 75008 (France)
Tél. 227.74.76 - Afrique Noire
Francophone Angèle GREGOIRE
57, avenue d'Iéna 75016

REGISSEURS :
Allemagne fédérale : Régie-Presse
GMBH Rathenau-platz 1A - 6000 Frankfurt-Main - Tél. (06.11) 29.10.17.
Australie :
Leonard Sparks & Associates,
126 Wellington Parade,
East Melbourne 3002
Tél. 4192595 Telex ENSHN AA 34235
Autriche :
Publi-Media, Veithgasse 6, 1037 Vienne
Tél. (0222) 75.34.85.
Belgique SODIMP
162, bd E.-Jacquemain
1000 Bruxelles - Tél. 218.39.00
Canada : International Advertising -
Consultants LTD 2 Carlton Street, Suite
915 - Totonoo, M5B1J3 - Tél. (416)
364.22.69.
Corée : I.M.C. C.P.O. Box 6533, Séoul -
Tél. 74.75.35.
Espagne : Selini Freige Generalísimo 34 -
Madrid 16^o - Tél. 259.65.20.
Etats-Unis : Powers International -
551 Fifth avenue, New York, NY 10017
Tél. (212) 867.95.80.
Grande-Bretagne : Humphrey Bowring
LTD, 122 Shaftesbury Avenue - Londres
W1V 8HA. - Tél. 01.734.30.52.
Italie : Pierantonio Publicita, via S. Giorgio 4, 40121 Bologna - Tél. 051.23.71.35.
Japon : International Media Représentatives -
2-29, Toranomon 1 - chome. Minato-ku 105 -
Tél. 502.06.56.
Pays-Bas : G.A. Teesing, Hobbeistraat
26, Amsterdam 1007. Tél. 020.76.86.66.
Téléc 13133.
Suisse : Tri Service RUFENACHT, 4, pl.
du Cirque - 1204 Genève. Tél. 29.12.11.
Suède : Publicitas AB, Kungsgatan 62.
S 101 29 Stockholm. Tél. 08.24.24.15.

ABONNEMENTS
Abonnement annuel y compris les numéros spéciaux envoi par avion : France : 120 F français, Cameroun RP, Congo-Brazza, Côte-d'Ivoire, Bénin, Gabon, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, E.C.A., Sénégal, Tchad, Togo : 6 000 F CFA, Mali : 12 000 F maliens.
Versement par chèque, mandat à l'ordre d'Afrique Agriculture, 11, rue de Téhéran, 75008 Paris.
Maroc : 120 DH - Versement par chèque ou mandat à : SEPUBLI - 11, avenue de Rabat - Tanger CCP : SEPUBLI - N° 14.19.24 - Rabat.

Photocomposition Photogravure :
EURO-COMPO-SERVICE - 12, avenue
F.-D.-Roosevelt, Paris-8^e. 359.85.95.
Tous droits de reproduction réservés sauf
accord.
Tirage : RIP 83490 LE MUY
Commission paritaire N° 56 729.



Notre couverture a été tirée à partir de films pris par satellite dont la composition colorée est obtenue à la suite de traitement par ordinateur.

C'est un extrait d'un document cartographique réalisé par l'IEEMVT pour l'inventaire et la surveillance continue des ressources fourragères en Haute-Volta. Ech. 1/100 000.

L'ELEVAGE AU CAMEROUN

— Interview de M. Luc AYANG,
ministre de l'Elevage ► 20

LA SORGEM :

— interview de M. SFEL ► 67

RUBRIQUES :

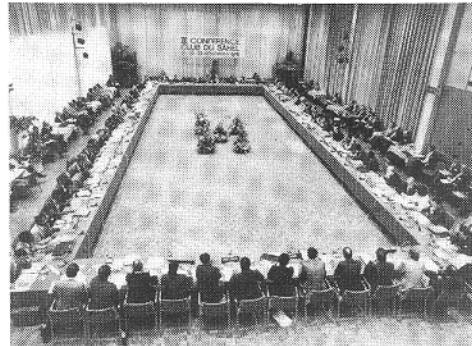
— Actualités européennes ► 16
— Matériels actualités ► 18

DOSSIER

LA III CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL



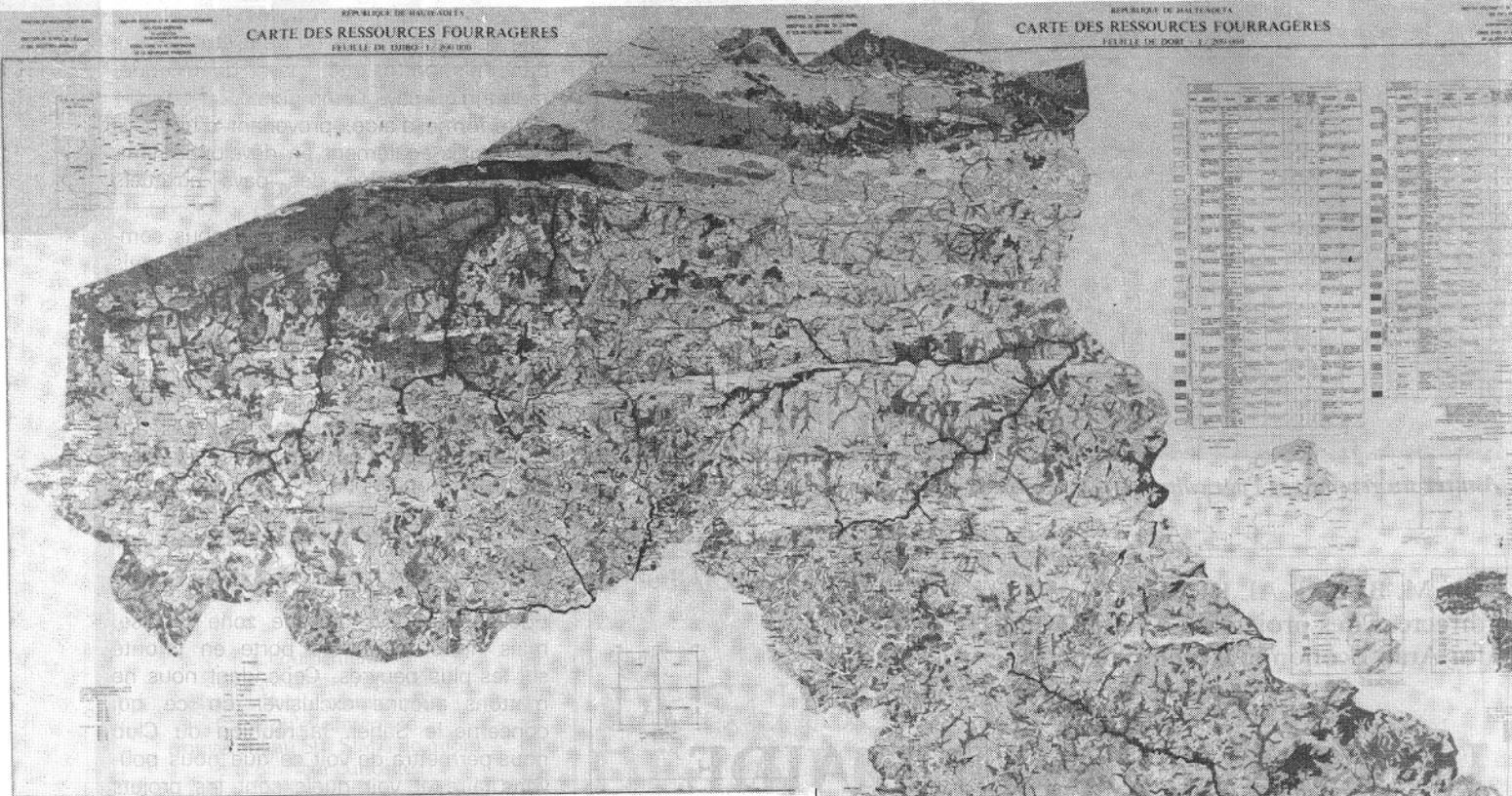
- Discours d'ouverture :
par M. Dawda Kairaba JAWARA
président de la République de Gambie
président au CILSS ► 27
- Un contrat de génération :
par Mme de LATTRE
secrétaire général au Club du Sahel. ► 30
- Les interviews :
— M. Aly CISSE, ministre coordinateur
du CILSS ► 32
— M. Doo KINGUE, secrétaire général
adjoint des Nations-Unies ► 36
— M. Galal MAGDI,
directeur de l'UNSO ► 44
— M. Christoph BERINGER, directeur
des projets de terrain ► 49
— M. Oumar BA, ministre mauritanien
du développement rural ► 51
- La conférence de presse finale
de M. Adrien SENGHOR ► 52
— Les déclarations et les textes officiels ► 53
— Danemark, Japon, Suisse, Koweit ► 59
— Cartographie des ressources
fourragères ► 62



ACTUALITES AGRICOLES ► 6

REVUE DES REVUES, ► 70
BIBLIOGRAPHIE ► 71

CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES FOURRAGERES DANS LES PAYS DU SAHEL



Superficies pastorales cartographiées
en Afrique par l'IEMVT (en km²)

PAYS SAHELIENS	Petites échelles (cartes générales)	Echelles moyennes (cartes d'inventaire)	Grandes échelles (cartes de détails)	Totaux
Sénégal		101 590	120	101 710
Mauritanie		24 600		24 600
Mali	96 000	52 900	470	149 370
Haute-Volta		67 400	3 740	71 140
Niger	397 600	15 130		412 730
Tchad	372 750	23 300	1 530	397 580
AUTRES PAYS				
Côte-d'Ivoire		5 600	2 200	7 800
Togo			440	440
Cameroun		7 000		7 000
Centrafrique		12 800	1 340	14 140
Congo			430	430
Zaire		2 500		2 500
Ethiopie		160 000	770	160 770

Dans les pays du Sahel, l'élevage traditionnel occupe une place prépondérante dans l'activité agricole (1), car il constitue le seul moyen de valoriser ces régions où la pluviosité est insuffisante pour permettre les cultures. Dans les régions où celles-ci ne sont plus aléatoires, l'élevage reste un élément indispensable, car il permet de transformer en produits animaux les ressources fourragères des espaces non cultivés.

LES MOTIVATIONS

Les conséquences tragiques des grandes sécheresses de 1972 et 1973 qui frappèrent les pays du Sahel ont ému l'opinion publique internationale dont les actions permirent souvent d'éviter le pire. De nombreuses régions, à vocation presque exclusivement pastorale, ont vu leur cheptel décimé dans des proportions parfois considérables, par manque de fourrage et plus rarement par manque d'eau d'abreuvement. Les pasteurs nomades du Sahel, désespérés devant cette situation, conduisaient leurs troupeaux affamés à la recherche d'hypothétiques pâturages : c'est au cours de ces déplacements non coutumiers que les pertes ont été les plus sévères.

Depuis le retour à une pluviométrie presque normale, les pâturages ont retrouvé une partie de leur potentiel fourrager. Ces faits ont rehaussé l'intérêt, déjà ancien, suscité par les inventaires des ressources fourragères dans les pays du Sahel, en attirant plus particulièrement l'attention sur la dynamique de la végétation sous l'action des contraintes externes (climat-homme).

Ces inventaires constituent les bases indispensables à l'aménagement de l'espace pastoral susceptible de prévenir les effets de nouvelles sécheresses pour les pasteurs et leur cheptel.

Depuis 15 ans déjà, de nombreux inventaires des pâturages naturels ont été réalisés par l'I.E.M.V.T. (2) (voir encadré ci-dessous) pour les pays du Sahel.

Dirigé par G. BOUDET (directeur de recherche en agro-pastoralisme), l'équipe de chercheurs de l'I.E.M.V.T. a mis au point les techniques d'inventaire et de cartographie des pâturages naturels, perfectionnant les méthodes au fur et à mesure des travaux grâce à l'amélioration des connaissances et par l'utilisation des techniques de pointes utilisant, par exemple, les images prises par les satellites de ressources terrestres. (Voir couverture).

Ainsi tout commence par un inventaire des ressources fourragères disponibles que la cartographie localise en indiquant leur nature et leur qualité.

NATURE ET INTERET DES CARTES DE PATURAGES NATURELS

Les cartes de pâturages (ou de ressources fourragères) sont des cartes d'écologie appliquée publiées à différentes échelles selon les superficies et les besoins des utilisateurs.

LE PREMIER ATLAS DES RESSOURCES FOURRAGERES D'UN PAYS SAHELien

(Nord et Nord-Est de la Haute-Volta)

Réalisé par l'IEMVT sur financement du Fonds d'aide et de coopération de la République française (1), cet important travail constitue le premier du genre, tant par son volume que par les techniques employées et par les résultats obtenus.

Cet Atlas (2), qui couvre la totalité du Sabel voltaïque ainsi qu'une bonne partie de la zone nord-soudanienne (plus de 55 000 km²), comprend 20 cartes, dont :

— la carte ressources fourragères à 1/200 000 (3 feuilles);



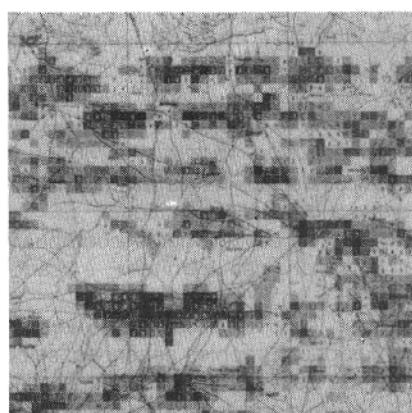
(1) Ministère de la Coopération : 20, rue Monsieur, 75700 Paris.

(2) Cet atlas correspond aux documents cartographiques annexés au rapport de B. Toutain et G. De Wispelaere : « Pâturages de l'ORD du Sabel et de la zone de délestage au nord-est de Fada-N'Gourma. » Etude agropastorale n° 51

- la carte des évolutions du couvert végétal à 1/200 000 (3 feuilles)
- l'état du couvert végétal en 1974 à 1/200 000 (3 feuilles);



- la carte des surfaces cultivées en 1974 à 1/200 000 (3 feuilles);
- la carte des surfaces cultivées en 1955 à 1/200 000 (3 feuilles);



Ainsi que des cartes de synthèse à 1/1 000 000.

L'analyse des cartes et leurs résultats chiffrés sont présentés dans une importante notice d'utilisation.

sup
et
volq

Echelle : 1/200 000

Reproduction à 1/2 000 000 environ (1 cm = 20 km sur le terrain) de la carte des Ressources fourragères du Nord et Nord-Est de la Haute-Volta, dont l'original est à 1/200 000.

Légende simplifiée.

Les zones en blanc correspondent aux terres cultivées, les parties gris-clair aux différents types de pâturages, celles en gris-foncé aux fourrés sabéliens sur sols gravillonnaires, tandis que les zones noires symbolisent les vallées plus ou moins boisées.

Les cartes générales des écosystèmes pastoraux (1/1 000 000 — 1/500 000). Destinées à la planification du développement, elles peuvent être à l'amont (esquisses ou cartes de reconnaissance) ou à l'aval (cartes de synthèse) d'inventaires plus détaillés. Elles représentent les potentialités pastorales de vastes régions et servent essentiellement à localiser les secteurs typiquement voués à l'élevage.

Les cartes d'inventaire à 1/200 000.

Employées pour représenter des surfaces d'une dizaine à près d'une centaine de milliers de kilomètres carrés, ce type de carte est des plus utilisés car surimprimé sur fond topographique à même échelle, couramment employé par tous les spécialistes du développement.

Ces cartes qui s'adressent à tous ceux, responsables ou techniciens, chargés de la conception et de la réalisation de projets de développement agricole, particulièrement d'élevage, *localisent les différents types de pâturages, indiquent leurs valeurs fourragères, leur période d'exploitation optimale et permettent d'estimer les capacités de charge en bétail.*

Les cartes de détails (1/50 000 - 1/25 000 - 1/10 000).

Elles sont surtout réalisées pour aider la gestion d'établissements d'élevage, dont les superficies sont inférieures ou égales à une centaine de milliers d'hectares, en proposant des aménagements précis en fonction des potentialités locales.

Ces cartes localisent les différents faciès pastoraux, indiquant leur superficie, leur productivité et les charges possibles.

Principes de conception d'une carte de pâturage.

La base du travail est constituée par une étude sur le terrain, indispensable pour établir l'inventaire de la flore, caractériser les groupements végétaux, analyser, mesurer la production végétale (production primaire) et déterminer la valeur bromatologique à partir d'échantillons.

L'ensemble de ces éléments contribuant à la définition des «Unités» à cartographier.

Ces cartes sont dressées par interprétation des photographies aériennes, selon la méthode de l'interprétation supervisée globale qui revient à établir une relation univoque entre une image ou une série d'images et un groupement végétal.

Evolution des besoins et des méthodes. Au fil des travaux, les chercheurs de l'I.E.M.V.T. ont constaté que la productivité des pâturages et quelquefois leur

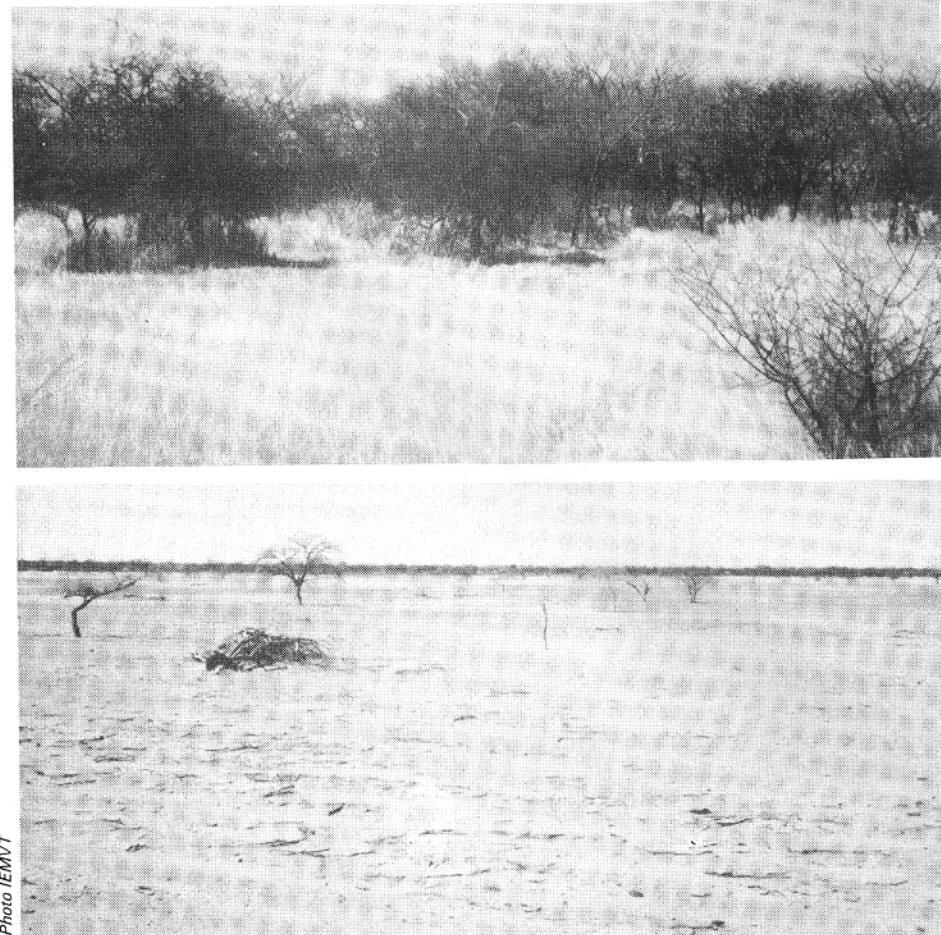


Photo IEMVT

Photo du haut : zone protégée; photo du bas : zone sans surveillance.

composition floristique, variaient en même temps que la pluviométrie en quantité ou en répartition. Par ailleurs, lorsque la pression humaine sur le milieu s'intensifie, l'action de l'homme s'ajoute à celle des accidents climatiques et menace l'équilibre écologique de ces régions mettant ainsi en péril le «capital fourrager» et par là même les conditions d'existence des éleveurs du Sahel. Pour parer aux conséquences de ces faits, nos chercheurs élaborent des méthodes de surveillance continue (Monitoring) des ressources fourragères, tant au sol que par moyens aériens (photographies aériennes, images-satellites).

C'est dans cet esprit que l'I.E.M.V.T. vient de publier dans le cadre de «l'Atlas des ressources fourragères du nord et du nord-est de la Haute-Volta» (voir encadré) la première carte des Etats et des Evolutions du couvert végétal qui effectue un bilan des transformations du couvert végétal en 20 ans.

C'est ainsi que nous avons localisé d'importantes régions très dégradées qu'il convient de protéger et de restaurer, tandis qu'en d'autres endroits, le bon état de la végétation indique un équilibre

probable entre les ressources et leur utilisation.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Avec l'utilisation des images enregistrées par les satellites de ressources terrestres (Télédétection) dont les traitements sont actuellement en cours d'études, il est probable que les méthodes de surveillance continue, tant par ce moyen qu'au sol, se développeront et permettront ainsi de mieux connaître le dynamisme de la végétation, en relation avec la pluviométrie et la pression humaine, pour que l'homme conscient des possibilités de la nature préserve son avenir par une exploitation équilibrée des ressources.

G. De Wispelaere.

(1) A titre d'exemple pour les pays membres du C.I.L.S.S., la part de l'élevage dans le P.I.B. varie de 7 à 25 p. 100 (chiffres de 1970).

(2) Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux : 10, rue Pierre-Curie, 94700 Maisons-Alfort (France).

Etablissement public à caractère administratif ayant entre autres missions celle de contribuer au développement et à l'amélioration de l'élevage en zone intertropicale.